

## COMMUNIQUE DE PRESSE – DECES DE MONSIEUR BERNARD DENIS

Vendredi 18 mars 2022

La Fédération a appris, avec une vive émotion, le décès de Monsieur Bernard DENIS, ancien Président et Président d'Honneur de la Fédération Française de l'Équipement du Foyer. Pascal MALHOMME, Président de la FFEF, lui a rendu hommage ce vendredi.

Bernard DENIS a marqué nos organisations par son esprit fédérateur qui l'animait, aussi bien dans notre Fédération que dans les autres instances qu'il a présidé.

### RETOUR SUR LE PARCOURS FEDERATEUR DE BERNARD DENIS

Le 28 novembre 1994, Bernard DENIS prenait la présidence de la Fédération des Syndicats de Droguistes.

En juillet 2000, Bernard DENIS acceptait de prendre la présidence du Groupe des 10, structure patronale de fait, gérant la Convention Collective Nationale des commerces de détail non alimentaires (CDNA).

A la même époque, en sa qualité de Délégué Général statutaire, il initie le rapprochement de la Fédération des Syndicats de Droguistes et de la Chambre Syndicale Nationale de l'Équipement du Foyer, Bazar & Commerces Ménagers. Il est alors décidé de fusionner ces deux Chambres Syndicales et, lors d'une AGE en date de décembre 2001, les statuts de la Fédération des Syndicats de Droguistes sont modifiés, la nouvelle Fédération Française des Détaillants en Droguerie, Equipement du Foyer et Bazar voit ainsi le jour.

Sous la même impulsion de ses confrères du Groupe des 10 et du Président en place, Raymond FOUCAULT, il accepte de présenter sa candidature à la présidence de la « Confédération des Commerçants-Détaillants de France et d'Outre-Mer ». En 2003, il en est élu Président. Sur sa proposition, cette institution plus que centenaire devient la Confédération des COMMERCANTS DE FRANCE (CDF) et prend un nouvel essor au service de la défense des commerçants indépendants.

En 2011, il remet son mandat de Président de la CDF pour se consacrer pleinement à la Fédération et au Groupe des 10 qui vient de mettre en place l'Association pour le développement et le financement du dialogue social, l'APCDNA, qu'il préside pour la première alternance. C'est à ce moment que le Groupe des 10 prend une forme juridique et se constitue en syndicat professionnel consacrant ainsi le mandat de fait du Président DENIS.

Bernard DENIS insufflé à cette époque une nouvelle dynamique dans les négociations paritaires ; il crée les conditions nécessaires à un dialogue social constructif et respectueux des parties prenantes, les partenaires sociaux, les entreprises et leurs salariés.

Président très actif, très impliqué, il a su défendre haut et fort les valeurs du commerce et des commerçants indépendants traditionnels. Fin stratège politique, son audace en a surpris plus d'un.

En 2015, le Président Bernard DENIS a décidé pour raisons de santé de transmettre le flambeau.

Très attaché à la Fédération, Bernard DENIS a été nommé Président d'Honneur de la Fédération Française. Cette place lui permettra par ailleurs de continuer à œuvrer au sein de l'Association Médicale Interentreprises, service de santé au travail, mandat qu'il a conservé durant de nombreuses années, jusqu'en 2020.

### DERNIER HOMMAGE

Pendant toutes ces années, Bernard DENIS a su faire preuve d'un esprit convivial tant dans les relations professionnelles qu'interprofessionnelles. Au nom de la profession et des membres du Bureau, nous lui assurons toute notre reconnaissance.

Bernard DENIS a su marquer son passage et nous le remercions de tout le travail accompli pendant plus de vingt ans, qui a permis de rendre la Fédération et les instances qu'il a présidé, telles qu'elles le sont aujourd'hui : grandes et unies. Il était très avant-gardiste quant à leur évolution. Bernard DENIS a ainsi marqué l'histoire de nos organisations, avec beaucoup d'énergie et de conviction.

Pour notre organisation, Il a permis la réunion des secteurs de l'équipement du foyer et de la droguerie qui a donné naissance à la Fédération à laquelle il était très attaché. Pour la Branche, il a maintenu une cohésion au sein de l'ex-Groupe des 10 devenu CDNA, ainsi que la mise en œuvre de l'APCDNA au bénéfice des entreprises des secteurs couverts par la CCN.

Nous apportons tout notre soutien à ses proches.

FEDERATION FRANÇAISE DE L'ÉQUIPEMENT DU FOYER

DROGUERIE, ARTS DE LA TABLE ET CADEAUX

42 rue de Richelieu – 75 001 PARIS

Tél : 01 86 64 05 21 • [contact@2fef.org](mailto:contact@2fef.org) • <http://www.2fef.org>

DROGUERIE

ARTS DE LA TABLE

ÉQUIPEMENT DU FOYER